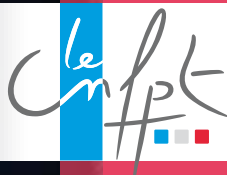




COMPTES RENDUS

DONNÉES 2013

HAUTE-NORMANDIE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



MICHEL LEROUX,
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL
HAUTE-NORMANDIE

« AFFIRMER NOTRE PRÉSENCE AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS DE NOTRE TERRITOIRE ET LES ACCOMPAGNER DANS LEURS PROJETS »

Une année marquée par une forte augmentation de l'activité et une poursuite du déploiement de la territorialisation.

En 2013, la délégation réalise son meilleur niveau d'activité avec une augmentation du nombre de sessions réalisées de 29,7% par rapport à l'année 2012. Pour la formation continue, la progression se répartit dans la presque totalité des domaines, avec une part croissante de l'offre offerte aux agents de la filière technique.

253 plans de formation ont été négociés et accompagnés dans leur réalisation.

La délégation régionale a poursuivi son engagement dans la réduction des inégalités d'accès à la formation et a ainsi accentué son effort pour territorialiser davantage ses formations sur l'ensemble de la région. Une hausse de 28% de sessions de formations a été enregistrée sur les 9 sites territorialisés. L'offre du CNFPT est à présent repérée par les agents et les collectivités notamment rurales, et la fréquentation des stages proposés est en nette évolution (15% de stagiaires présents en plus). Les collectivités territoriales qui nous accueillent s'investissent dans la démarche en jouant un rôle important de relais auprès des collectivités environnantes et en prenant la plupart du temps en charge le lieu d'accueil tout en nous offrant un appui logistique tout à fait appréciable.

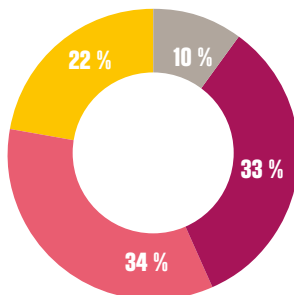
L'année 2013 aura permis à la délégation régionale de renforcer significativement son rôle auprès des collectivités en dynamisant encore son activité et en s'engageant dans de nombreux projets complexes et ambitieux à leurs côtés.

En 2014, les évolutions intercommunales qui se profilent avec l'évolution de la décentralisation et la création d'une métropole à Rouen constituent de forts enjeux pour le territoire de la Haute-Normandie et nécessiteront un accompagnement soutenu des ressources humaines des collectivités concernées. C'est un défi que le CNFPT et sa délégation régionale ne devront pas manquer de relever.

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

2 290 SESSIONS ORGANISÉES
+ **27,5 %** PAR RAPPORT À 2012

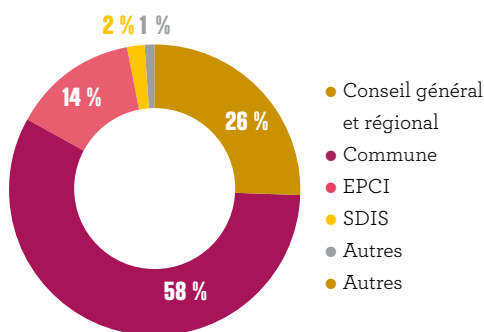
Répartition par objectif de formation



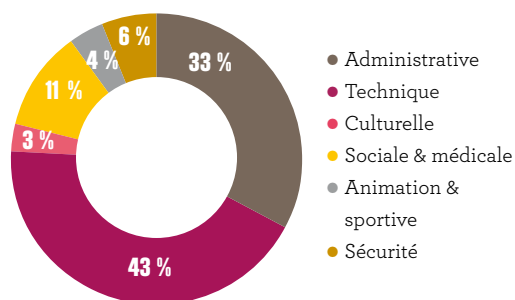
- Formation d'intégration et initiale
- Formation de professionnalisation
- Formation de perfectionnement et FCO
- Préparation aux concours et examens

29 389 STAGIAIRES PRÉSENTS EN 2013
+ **15,7 %** par rapport à 2012

Effectif par type de collectivité



Filière (uniquement titulaires)



5 448 JOURS DE FORMATION continue en 2013
+ **25,7 %** par rapport à 2012

UNE HAUSSE DE 28 % DU NOMBRE DE SESSIONS DE FORMATIONS ORGANISÉES SUR LES 9 SITES TERRITORIALISÉS

La fréquentation des stages proposés est en nette évolution (15 % de stagiaires présents en plus). Les collectivités qui nous accueillent jouent un rôle de relais auprès des collectivités environnantes.

ILLETTRISME

63 AGENTS

sont engagés dans un cursus de consolidation de leurs savoirs de base (dont 35 en 2013 et 28 qui débiteront en 2014). Ces agents bénéficient de parcours de formation individualisés et adaptés aux besoins de chacun.

65,9 % DES AGENTS FORMÉS
SONT DE **CATÉGORIE C**

43 % DES STAGIAIRES SONT ISSUS
DE LA FILIÈRE TECHNIQUE

CHIFFRE EN HAUSSE
PAR RAPPORT À 2012

5 296 AGENTS
ONT SUIVI UNE PRÉPARATION AUX CONCOURS
ET EXAMENS PROFESSIONNELS. Cette activité

enregistre **une hausse de 28,6 %** avec une forte activité sur les remises à niveau de catégorie C

253 PLANS DE FORMATION ONT ÉTÉ NÉGOCIÉS EN 2013

La part des formations organisées en intra représente **44 % des formations de professionnalisation et de perfectionnement**, signe du bon travail réalisé par les collectivités autour des plans de formation.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

LE PRD HAUT NORMAND : FAIRE VIVRE LES VALEURS DU SERVICE PUBLIC LOCAL

Produire des formations de qualité pour mieux répondre aux besoins des agents et des collectivités constitue un enjeu majeur pour le CNFPT. C'est pour répondre à cette exigence que la délégation régionale a bâti son Projet régional de développement en se fixant des objectifs qui s'inscrivent dans le cadre de la politique définie par le Président du CNFPT.

Celle-ci s'articule autour de 5 grands objectifs :

- Conforter les missions statutaires du CNFPT
- Réduire les inégalités d'accès à la formation
- Contribuer à améliorer la qualité de la gestion publique locale et faire vivre les valeurs du service public
- Développer de nouveaux champs de coopération
- Promouvoir le développement durable dans la formation et la gestion.

La délégation régionale a souhaité être présente aux côtés des collectivités pour les aider à relever les défis auxquels elles sont confrontées chaque jour dans un environnement territorial en constante évolution.

ACCOMPAGNER LES POLITIQUES PUBLIQUES

UNE FORMATION SUR MESURE POUR GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ À TOUS

Dans le cadre de la mise en conformité avec la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, **la communauté de communes de Quillebeuf sur Seine** a engagé un travail sur l'accessibilité de ses structures d'accueil périscolaires et en centres de loisirs.

L'accessibilité des lieux d'accueil étant, pour partie, déjà réalisée, de la réussite du projet dépendait la réalisation d'une action de formation à destination du personnel à l'accueil des enfants handicapés ou déficients.

En effet, la collectivité souhaitait que la formation réponde à des objectifs bien précis :

- **Donner les bases** nécessaires à l'équipe en place pour accueillir convenablement les enfants porteurs de handicap, pour leur proposer des activités adaptées et pour faciliter leurs relations avec les autres enfants,
- **Organiser en équipe** l'accueil des enfants en difficulté,
- **Réduire l'appréhension** de certains agents.



Les services de la délégation régionale du CNFPT ont organisé une formation sur site à Quillebeuf sur seine pour une équipe de 12 personnes. La formation assurée par une ergomotricienne, s'est tenue sur 3 jours discontinus avec des créneaux horaires adaptés afin de respecter au mieux les contraintes de service du personnel de la collectivité.

Les agents ont bénéficié d'une formation qui a allié une approche théorique sur le travail avec l'enfant différent et son accueil, son hygiène et ses activités mais aussi une approche pratique sur la manipulation d'aides à la locomotion, l'installation confortable de l'enfant, et comment économiser son dos.

De retour en collectivité, l'accueil des enfants porteurs de handicap se trouve dédramatisé et l'équipe en charge de l'animation propose des activités sans appréhension.

MUTUALISATION DE PLANS DE FORMATION

UNE SYNERGIE INTERCOMMUNALE À L'ORIGINE D'UN PROJET DE FORMATION

À partir d'un besoin commun, quatre communautés de communes (**Communauté de communes Gisors-Epte-Lévière, Communauté de communes Epte-Vexin-Seine, Communauté de communes des Andelys et de ses environs, Communauté de communes du canton d'Etrépagny**), ont uni leurs énergies pour construire, avec le CNFPT, une opération de formation en management.

Ces collectivités souhaitaient mettre en place un stage pour des encadrants de proximité assurant une fonction managériale qui n'avaient pas eu l'occasion de bénéficier de ce type de formation.

Afin de répondre précisément aux objectifs professionnels attendus par les collectivités employeurs, le CNFPT a intégré dans le contenu pédagogique les thématiques suivantes : Animer et

CHANGER LES PRATIQUES POUR UNE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Dans un souci de préservation de la qualité des eaux souterraines, les élus des communes affiliées au **Syndicat intercommunal du bassin versant de la Varenne** ont souhaité se mettre en conformité avec l'arrêté fossé sur leurs pratiques de désherbage.

Le syndicat intercommunal du bassin versant de la Varenne a ainsi recensé les personnes à former auprès des communes de son territoire, à la réglementation mais aussi aux techniques alternatives existantes afin de faire évoluer les pratiques des agents en charge de l'entretien des espaces verts publics.

La formation, qui s'est déroulée aux Grandes Ventes, a rassemblé 30 agents issus de 18 collectivités.

diriger une équipe, évaluer le travail de l'équipe, savoir communiquer avec ses collègues, ses subordonnés, la hiérarchie et les élus. Chacun des participants est intervenu de façon active par des jeux de rôle, des implications individuelles, des simulations.

Le format de l'action a aussi été adapté puisque les 3 jours prévus initialement ont été transformés en deux fois deux jours.

Le nombre important de participants a permis que la formation se déroule sur la commune des Andelys dans les locaux de la communauté de communes.

Devant le succès de cette opération de mutualisation, les quatre collectivités ont renouvelé leur demande auprès du CNFPT pour l'organisation d'une nouvelle session en 2014.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS



INTERVIEW

Il s'agit d'une réponse croisée par :

Stéphane MINPONTEL, DGS de la CDC de Gisors-Epte-Levrière,

Éric MARCHAND, DGS de la CDC d'Epte-Vexin-Seine

Françoise LEPILLER, DGS de la CDC du canton d'Étrepagny

Sandrine TRISTANT, DGS de la CDC des Andelys et de ses environs.

Question : Quels ont été les effets de la formation sur les agents au retour dans les services ?

Réponse : Les agents étaient très satisfaits du contenu de la formation, et notamment de la mise en pratique. Ils ont beaucoup apprécié que la formation se déroule à proximité. Enfin, bien que nos collectivités soient géographiquement proches, les agents ne se connaissaient pas ou peu. Ils ont donc appris à se connaître et à échanger sur les expériences, leurs pratiques ou leurs difficultés. Désormais, les agents des 4 collectivités travaillent ensemble dans leur domaine

respectif et un véritable réseau professionnel local s'est construit:

Question : Est-ce que cette action conçue et organisée en commun vous a ouvert sur d'autres types de collaboration ?

Réponse : Outre la mutualisation des formations, nous travaillons ensemble sur des groupements de commande (maîtrise d'œuvre et travaux de voirie, entretien des assainissements non collectifs). Trois d'entre nous avons choisi de nous unir pour créer un système d'informations géographiques inter communautaire ; ceci nous permet d'avoir une vision large de nos territoires et de mutualiser les coûts. Enfin, nous partageons

nos outils de travail, nous échangeons beaucoup sur nos pratiques. Ceci nous permet à tous d'avoir de meilleurs résultats et d'être mieux entendus par nos prestataires de services ou entreprises qui peuvent être les mêmes. C'est une vraie plus value pour les petites intercommunalités.

Question : Que souhaitez-vous valoriser de cette action de formation ?

Réponse : Le travail en commun, la solidarité entre collectivités en milieu rural et le partage d'expérience des agents avec leurs homologues voisins.



FOCUS SUR LES ATOUTS D'UNE DÉMARCHE PLAN DE FORMATION

La formation est un des outils de la gestion des ressources humaines. Elle permet, parallèlement et complémentaires au recrutement, à la mobilité, à la gestion des carrières et à l'évaluation, d'acquérir, maintenir, développer des compétences nécessaires à la réalisation des missions de service public. Elle contribue à la qualité du service rendu à l'utilisateur et, en ce sens, la formation est un levier pour le développement des compétences.

Pour la collectivité, le plan de formation :

- permet de disposer en permanence des compétences nécessaires à la réalisation de ses missions et projets afin d'adapter et d'améliorer le service public local, en prenant en compte les différentes évolutions qui ont une influence sur les missions et les activités des agents,
- permet de rendre plus efficaces les différentes actions de formation en les programmant et en établissant des priorités entre elles,
- contribue à rendre plus lisible l'engagement en interne de la collectivité dans ce domaine,
- peut faciliter la prise en compte de ses demandes de formation, en particulier auprès du CNFPT.

Pour les agents, le plan de formation, résultat d'une négociation entre l'agent et son responsable :

- rend visible la politique de formation de la collectivité territoriale et les aide donc à s'orienter,
- constitue le cadre dans lequel les besoins de formation liés à l'exercice de leur métier sont pris en compte,
- contribue à l'évolution professionnelle et à la réalisation des projets professionnels des agents et, par là, à leur motivation.

Les collectivités qui regroupent leurs demandes formation tirent de nombreux bénéfices de cette démarche :

- adaptation du contenu, du format du stage,
- selon le nombre de participants, le stage est organisé sur une des communes d'où une réduction des coûts et temps de transports,
- lève un frein à la formation pour certains,
- le partage d'expériences locales favorise la création de réseau.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

ACCOMPAGNEMENT DU CNFPT DANS LE CADRE DE L'AGENDA 21 DE LA MAIRIE DE PETIT-COURONNE

La mairie de Petit-Couronne s'est engagée dans un agenda 21 et a sollicité le CNFPT pour mettre en place une formation dont l'objectif était d'initier les agents au développement durable et de les impliquer dans la démarche.

14 sessions d'une journée ont eu lieu de septembre 2013 à mars 2014. 175 agents ont suivi cette formation dont le déroulé était le suivant : temps d'apport et surtout, temps de réflexion individuelle et collective sur la représentation de chacun sur le développement durable, sur le lien avec ses pratiques professionnelles, sur les freins et leviers de mise en œuvre d'une démarche de développement durable.

85% des agents ont jugé utile et intéressante cette journée de formation, qui a initié une dynamique car les participants se sont dits prêts à s'investir davantage dans les actions de l'agenda 21 et à être acteurs dans leur service.

Les suites de ce dispositif sont les suivants :

- Poursuivre la dynamique amorcée par la journée de formation en organisant un bilan à la fois sérieux et festif ; ce sera l'occasion de recueillir les suggestions des agents sur des pistes d'actions à mener et de repérer des personnes souhaitant devenir référent(e) de l'agenda 21.
- Mettre en place des actions permettant aux agents de continuer à s'impliquer et à s'informer sur les actions de l'agenda 21 entreprises par la ville.

VERS UNE DÉMARCHE DE CERTIFICATION « QUALIVILLE »

Placer la population au cœur du service public et améliorer la qualité du service rendu à l'utilisateur, tels sont les objectifs de la ville de Bolbec engagée depuis 2009 dans une démarche de certification « Qualiville ».

En 2013, le CNFPT a été sollicité pour accompagner cette initiative et réaliser un audit blanc, offrant ainsi une vision fiable de l'avancée du projet.



ANGÉLIQUE PIERRE

pilote du projet, nous parle de cette expérience :



« La formatrice missionnée par le CNFPT a tout d'abord réalisé un audit. Nous avons ensuite travaillé à la construction d'un plan d'actions à mener. Un programme de formation a été élaboré à l'attention des acteurs du projet (le directeur général des services, le responsable du service état-civil, accueil, les coordonnateurs du département

enfance-jeunesse, du département association sport, le responsable du service communication). Par la suite, les agents de la ville ont été approchés sur le terrain et nous avons déterminé avec eux des indicateurs à mettre en place pour harmoniser leurs méthodes de travail, améliorer les pratiques et si besoin définir des actions correctives. L'accompagnement par le CNFPT nous a permis également

de former des auditeurs internes. Des réunions se tiennent régulièrement pour faire des points d'avancement sur la démarche. Notre prochaine étape serait d'y intégrer le département technique de la ville et le CCAS. Le travail réalisé en étroite collaboration avec la formatrice missionnée a été très formateur et est garant de l'aboutissement de ce projet. »

LE RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION AVEC LES DEUX CENTRES DE GESTION DE HAUTE-NORMANDIE

Les deux centres de gestion et la délégation régionale du CNFPT poursuivent leur collaboration, depuis 2012, par :

- l'identification et l'utilisation de sites territorialisés communs ;
- la réalisation d'une Conférence Régionale de l'Emploi et de la Formation (CREF) qui accueille chaque année environ 400 élus et fonctionnaires hauts-normands ;
- le développement d'un observatoire régional de l'emploi territorial ;
- l'organisation des rencontres croisées à destination des élus et des agents territoriaux ;
- l'invitation et la participation réciproques du CNFPT/CDG dans les manifestations organisées pour les collectivités ;
- la co-construction de journées thématiques et rencontres de territoires.



Conférence régionale
de l'emploi et de la
formation, Grand-Quevilly
le 28 novembre 2013.

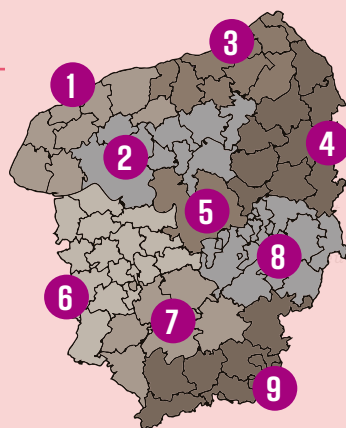
UNE PROXIMITÉ AVEC LES TERRITOIRES

Dans l'esprit de la délibération prise par l'établissement, et pour poursuivre son engagement dans la réduction des inégalités d'accès à la formation, la délégation a accentué son effort pour territorialiser davantage encore ses formations sur l'ensemble de la région. Ce projet s'inscrit dans la convention de coopération signée par le CNFPT avec les centres de gestion de l'Eure et de Seine-Maritime, et vise à regrouper les deux établissements sur 9 sites répertoriés et identifiés, affirmant ainsi notre volonté de déployer ensemble une offre de service de proximité pour instaurer de nouvelles habitudes de formation.

En 2013, 9 sites de formation ont été identifiés et fiabilisés sur l'ensemble du territoire, et une programmation dédiée, issue des demandes des territoires y a été positionnée.

En parallèle, dans le cadre de la réorganisation de ses services, la délégation régionale a positionné ses conseillers formation en référents de territoire afin de personnaliser davantage les relations de proximité et faciliter les contacts avec les collectivités.

441, c'est le nombre de lieux de formation recensés sur le territoire haut-normand, chiffre qui continue à progresser grâce à la contribution de collectivités qui mettent à disposition des équipes du CNFPT des salles équipées pour accueillir des formations.



LES CONSEILLERS FORMATION RÉFÉRENTS DE TERRITOIRE

1 • LE HAVRE

FANNY LEROY
Cheffe du service solidarité,
services à la population
fanny.leroy@cnfpt.fr
Tél. : 02 35 89 17 69

2 • YVETOT

ANNE-MARIE PIRES
annemarie.pires@cnfpt.fr
Tél. : 02 35 98 45 74

3 • DIEPPE

FRANCINE SILLIAU
francine.silliau@cnfpt.fr
Tél. : 02 35 89 17 68

4 • NEUFCHÂTEL

VALÉRIE GRIMOULT
Cheffe du service management,
pilote, gestion des ressources
valerie.grimoult@cnfpt.fr
Tél. : 02 35 98 70 22

5 • AGGLOMERATION ROUENNAISE

CLÉMENCE SABALIC
Cheffe du service évolution
professionnelle des agents
clemence.sabalic@cnfpt.fr
Tél. : 02 35 89 17 52

6 • BERNAY

CATHERINE OLLIVE
catherine.ollive@cnfpt.fr
Tél. : 02 35 89 17 63

7 • EVREUX

STÉPHANIE BRARD
Cheffe du service interventions
techniques et développement des
territoires
stephanie.brard@cnfpt.fr
Tél. : 02 35 89 17 51

8 • LOUVIERS

SOPHIE LE GALL
sophie.legall@cnfpt.fr
Tél. : 02 35 89 17 58

9 • VERNON

Danièle LEBAILLY
daniele.lebailly@cnfpt.fr
Tél. : 02 35 89 17 55

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

Pour répondre à la diversité de vos métiers, le CNFPT déploie une offre de service dédiée. Ainsi par exemple, nous vous proposons un florilège de formations organisées en INTRA ou en UNION DE COLLECTIVITES en 2013.



- **Initiation aux finances publiques locales**
2 jours à Cany barville
- **L'agent technique au contact de la population**
2 jours à Les Andelys
- **Technique de nettoyage des locaux et matériels en restauration collective**
1 jour à Beuzeville
- **Méthode et mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires**
3 jours à Yerville
- **Initiation aux marchés publics**
2 jours à Notre Dame de Bliquetuit
- **Hygiène alimentaire en restauration collective**
2 jours à Gisors
- **Accueillir les enfants présentant des allergies ou intolérances alimentaires**
1 jour à Saint Martin en Campagne
- **Prévention et secours civiques – niveau 1**
2 jours à Ponts et Marais
- **Formation PRAP**
2 jours à Houllbec Cocherel
- **Évacuation incendie**
0,5 jour à La trinité de Réville
- **Préparation à l'habilitation électrique BS-BE manœuvre selon réglementation en vigueur**
2 jours à Damville



POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER



20, quai Gaston Boulet
76000 ROUEN



99, rue Jules Leceste
76600 LE HAVRE

DIRECTION

Martine François

Directrice régionale
martine.francois@cnfpt.fr

Elisabeth Tocque

Directrice adjointe en charge
de la formation
elisabeth.tocque@cnfpt.fr

Olivier Cammarata

Directeur adjoint en charge
des ressources
olivier.cammarata@cnfpt.fr

Emmanuel Liehrmann

Responsable des systèmes
d'information et de
télécommunication
emmanuel.liehrmann@cnfpt.fr

SERVICE MANAGEMENT PILOTAGE GESTION DES RESSOURCES

Valérie Grimoult

Cheffe du service
valerie.grimoult@cnfpt.fr

SERVICE SOLIDARITÉ ET SERVICES À LA POPULATION

Fanny Leroy

Cheffe du service
fanny.leroy@cnfpt.fr

SERVICE INTERVENTIONS TECHNIQUES ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Stéphanie Brard

Cheffe du service
stephanie.brard@cnfpt.fr

SERVICE ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE DES AGENTS

Clémence Sabalic

Cheffe du service
clemence.sabalic@cnfpt.fr



ÉVÉNEMENTS



◀ ZÉROPHYTO

9 réunions d'information sur le territoire

▶ RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

1 journée d'actualité à Rouen puis 1 formation « Méthode et mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires et lien avec le projet éducatif dans les communes et intercommunalités rurales » à Yerville et à Evreux / 1 formation « Méthode et mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires et liens avec le projet éducatif » à Rouen



▶ LA DÉMATÉRIALISATION DE LA CHAÎNE COMPTABLE

26 sessions sur tout le territoire soit 1082 agents formés



▶ EMPLOIS D'AVENIR

21 sessions organisées pour 257 jeunes et 12 sessions pour 145 tuteurs.



▶ 9^e JOURNÉE DES PRATIQUES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN HAUTE-NORMANDIE

Quel AIR respirons-nous ?



▶ RENCONTRE CROISÉE

Fonds Européens levier d'initiatives territoriales

De nombreuses journées d'actualité organisées toute l'année sur :

L'évaluation environnementale des documents d'urbanisme,
L'actualité de la commande publique,
La loi de finances,

Les questions de densité et de formes urbaines, les économies de consommation foncière,
Les risques psycho-sociaux,
L'évaluation des établissements médico-sociaux...



CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DÉLÉGATION HAUTE-NORMANDIE
20, QUAI GASTON BOULET 76000 ROUEN
T : 02 35 98 24 30 – F : 02 35 71 20 69
WWW.CNFPT.FR

